

la bombe atomique qu'on a laissé tomber sur Hiroshima en août 1945. Les bombes de gros calibre qui réduisaient à néant des pâtés de maisons remplies de personnes innocentes ne nous suffisaient pas, non plus que le bombardement de saturation qui détruisait des quartiers entiers des villes. Il nous a fallu aller jusqu'à la destruction totale d'Hiroshima et de Nagasaki par la bombe atomique.

• (1250)

En songeant cet après-midi, dans ce projet de loi auquel nous donnons notre appui, à humaniser le comportement, envers les enfants, des combattants parmi lesquels nous incluons ceux qui combattent dans les insurrections et guerres civiles, nous devons chercher les moyens d'appliquer la loi internationale sur le traitement, en période de conflit, des personnes innocentes. Il faudrait consacrer beaucoup plus de temps à hâter la fin de la guerre même et à faire adopter des lois internationales qui interdiraient les guerres ou puniraient de sanctions sévères tout État qui en déclencherait une. C'est l'essentiel de notre pensée.

Je suis très heureux d'avoir apporté ma petite contribution à la Conférence «ciels ouverts» de cette semaine. J'ai eu la chance de passer quelques heures au centre des conférences. Je félicite le gouvernement d'avoir été l'hôte de cet événement. Aujourd'hui, des hommes et des femmes de bonne volonté, venant de l'Est et de l'Ouest, se réunissent pour régler leurs différends et adopter des protocoles favorisant l'émergence d'un climat de confiance et l'établissement d'une paix durable en Europe. Il reste cependant beaucoup à faire en ce qui touche le tiers monde et d'autres points chauds du monde.

Ce projet de loi pourrait être considéré sous un autre angle, dans une optique plus large. En effet, le gouvernement et le NPD se sont prononcés sans équivoque en faveur de l'application des protocoles aux mouvements révolutionnaires, aux insurrections civiles, là où des groupes luttent pour la démocratie, la liberté, etc. Dans le même ordre d'idées, le Canada ne critique pas assez les autres gouvernements pour leur rôle dans des incidents ou des événements aux quatre coins du monde, qui menacent la paix, la stabilité ainsi que le maintien de la démocratie et de la liberté. Je pense en particulier à toute la question du Salvador.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'est pas du même avis que son homologue américain sur cette

Initiatives ministérielles

question. Je ne prétends pas que le gouvernement canadien partage les vues de Washington sur le Salvador, loin de là, mais, j'estime honnêtement qu'il n'en fait pas assez pour convaincre le président Bush que l'aide financière qu'il accorde au gouvernement du Salvador est la cause première des combats meurtriers et destructeurs qui font rage dans ce pays. Si l'aide financière était retirée, les combats prendraient fin immédiatement. Nous n'en faisons et n'en disons pas assez. Nous ne dénonçons pas assez vigoureusement l'extrême médiocrité du gouvernement Cristiani.

Le président Bush voit dans le président salvadorien Cristiani un flambeau d'espoir, a-t-il dit, je crois, pour la démocratie en Amérique latine. Un samedi soir, il y a quelques semaines à peine, j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec une jeune femme de ma circonscription, M^{lle} Ridd, qui m'a décrit les horreurs du système judiciaire salvadorien. Quiconque est soupçonné de travailler contre les intérêts de l'affreux gouvernement Cristiani est arrêté et jeté en prison. L'une des tortures les plus populaires dans ce pays consiste à enfermer la tête d'un suspect dans un sac de jute contenant une poignée de chaux, puis à battre le malheureux qui, en respirant de plus en plus vite, inhale la chaux qui va lui brûler les poumons. La mort survient dans les mois suivant la libération de la victime. Voilà de quoi est capable le gouvernement de celui que M. Bush qualifie de flambeau d'espoir pour la démocratie en Amérique centrale, le gouvernement de l'ARENA sous la présidence de Cristiani.

J'exhorte donc notre gouvernement à condamner publiquement et encore plus énergiquement ce régime.

Une autre affaire sur laquelle nous avons fermé les yeux au mépris du protocole et du droit international est l'invasion américaine du Panama. D'après nos informations, la seule conclusion que nous puissions tirer est que l'ancien général Noriega est impliqué dans le trafic de la drogue. Il s'agit d'un individu fort louche, cela ne fait aucun doute, et il aurait fallu le capturer, l'arrêter, le remettre entre les mains de la justice, et quoi encore. Toutefois, ce n'est pas parce qu'un infâme criminel de calibre international est en liberté quelque part que les États-Unis, qui se prétendent être un pays démocratique, peuvent envoyer l'armée renverser la tête dirigeante de ce pays.

Il y a des services de police internationaux, des principes de droit international, des conventions, une jurispru-